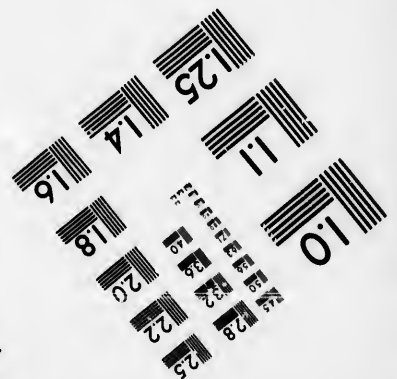
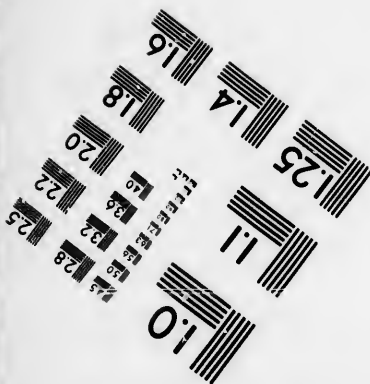
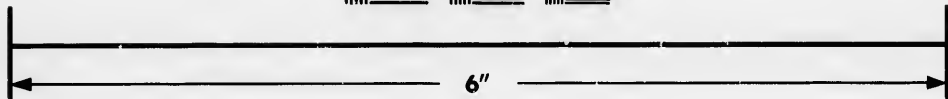
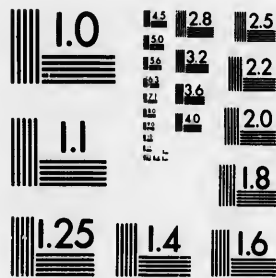


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			✓								

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

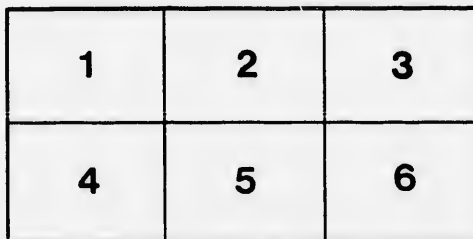
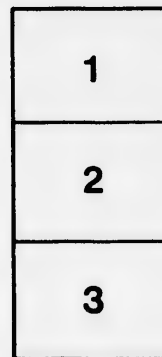
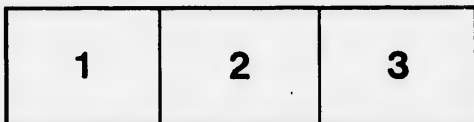
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
n à



32X

C

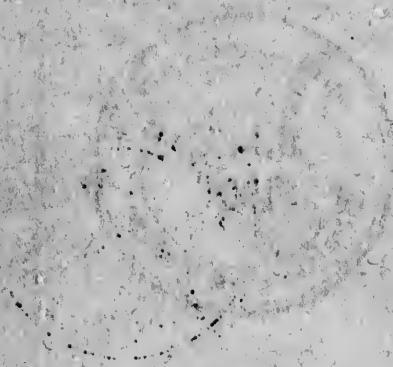
C

Im

C

T

CH



105- Cat. de Q. No 2

CATECHISME
A
L'USAGE
DU
DIOCESE
DE
QUEBEC.

Imprimé par l'Ordre de Monseigneur JEAN
OLIVIER BRIAND, Evêque de Québec.



TROISIEME EDITION.

A QUEBEC.

Chez JOHN NEILSON Imprimeur & Libraire.

N° 3 RUE DE LA MONTAGNE.

MDCCCIII.



M

E'IL


EV

JEAN

la
de
P
D

L

est u
et de
répa
néce
nou
qu'à
pour
devo
tout
donn
faire
fiere
cessa
P
fon
enta



MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR

L'ILLUSTRISSIME ET REVERENDISSIME
EVEQUE DE QUEBEC.

.....*.....

JEAN OLIVIER par la miséricorde de Dieu et la grace du Saint Siège Apostolique, Evêque de Québec, &c. &c. &c. A tous les Curés, Prêtres, Catéchistes et à tous les fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction.

LE Catéchisme que nous vous présentons, nos très-chers Freres, n'est pas une nouvelle Doctrine; elle est unique, elle est invariable: c'est celle de tous les tems et de tous les lieux où s'étend la religion Catholique, répandue elle même dans tout l'Univers. Mais dans la nécessité où nous nous sommes trouvés d'ordonner une nouvelle Edition du Catéchisme de Sens qui a été jusqu'à présent à l'usage de ce Diocèse; Nous avons cru, pour la plus grande utilité des Catéchistes et des Peuples, devoir y changer quelque chose dans la méthode, surtout au petit Catéchisme, auquel nous avons de plus fait donner une étendue suffisante pour l'Instruction nécessaire des plus jeunes enfans, et des personnes les plus grossières; et pour fixer les Catéchistes sur ce qu'il est nécessaire d'exiger de ces sortes de gens.

Pour le grand Catéchisme, nous l'avons laissé dans son ancienne méthode, pour ne point trop dérouter les enfans qui sont déjà instruits; et dans toute son étendue,

due, en y ajoutant même quelques fois des Demandes et des Réponses plus détaillées, afin que les Fidèles de tout âge puissent s'y instruire à fond de tout ce que la Foi enseigne de dogmes, de tout ce que la piété inspire de sentimens, et de tout ce que les vertus Chrétiennes exigent de pratique.

Par-tout nous sommes demeurés très étroitement attachés à la Doctrine de l'Eglise Catholique, définie dans tous les Conciles; et enseignée par tous les Evêques, bien assurés par les promesses expresses faites par Jesus Christ à ses Apôtres, qu'il seroit avec eux et avec leurs Successeurs, tous les jours jusqu'à la consommation des siècles, et que l'erreur ne prévaudroit jamais contre la Sainte Doctrine; qu'il ne permettra pas que la vérité bannie tout à la fois de la bouche du Successeur de Pierre, Vicaire de Jesus-Christ en terre, et du corps des premiers Pasteurs, soit concentrée dans un seul pays, et ne trouve d'asyle que dans des peuples sans caractère, ou dans un petit nombre d'Evêques.

Mais comme nous sommes convaincus que c'est de l'instruction des enfans que dépend principalement la conservation de la Foi et des bonnes mœurs dans notre Diocèse; Nous vous exhortons, nos très-chers Freres et nos Co-opérateurs dans le sacré ministère, de faire de cette fonction un de vos principaux devoirs. Nous nous sommes souvent aperçus dans le cours de nos visites, que la fidelité en ce point est le caractère distinctif des bons Prêtres, et des familles véritablement Chrétiennes; et si quelquefois nous avons eu la douleur de trouver des Ministres négligens sur l'article des Catéchismes, nous avons aussi souvent eu la consolation d'en trouver de fidèles et de zélés, qui font notre joie, notre gloire et notre couronne.

C'est pour seconder le zèle de ces bons Ministres, et pour ranimer le courage des foibles; qu'en vous présentant

sentant cette nouvelle Edition du Catéchisme, nous avons crû devoir renouveler toutes les Ordonnances de nos Illustres Prédécesseurs à l'occasion des Instructions Familières : A CES CAUSES Nous Ordonnons ce qui suit.

I. Dans toutes les Paroisses de notre Diocèse, le Catéchisme se fera ordinairement tous les Dimanches et Fêtes de l'année.

II. Dans le Carême, et autres temps où il sera question de préparer prochainement à la première Communion ceux qu'on trouvera en âge et en état d'y être disposés ; outre le Dimanche on fera encore le Catéchisme deux ou trois fois la semaine. Il seroit bon qu'en Carême (autant que Messieurs les Curés le trouveront praticable) la Priere Chrétienne se fit publiquement à l'Eglise, à l'issue du Catéchisme ; et dans ce cas tous les fidèles sont exhortés à se trouver à l'un et à l'autre.

III. Les Prêtres qui se trouveroient chargés du soin de deux Paroisses, le feront ordinairement dans celle de leur principale résidence. Et de plus ils feront tous leurs efforts pour avoir un Catéchiste qui supplée dans la seconde ; mais ils l'y feront par eux-mêmes, au moins une fois le mois, et dans le Carême, au moins une fois la semaine.

IV. Les Maitres et Maitresses d'Ecole de paroisse le feront régulièrement en tout temps, dans leur École, deux fois par semaine. Et nous souhaitons qu'après que les enfans auront quitté l'Alphabet, le premier livre de lecture qu'on leur donnera soit le petit Catéchisme, qui pour cette raison sera imprimé séparément, afin qu'on puisse se le procurer à moindre prix. Cependant pour recevoir aux instructions pour la première communion, on exigera des enfans qui savent lire, qu'ils aient encore un grand Catéchisme à leur usage.

V. Le Catéchiste aura un Catalogue exact des noms, surnoms

surnoms, et de l'âge des enfans ; et il le lira de temps en temps pour connoître plus facilement les absens ; et dans les Eglises ou Salles de Catéchisme, on aura soin que les garçons soient rangés d'un côté et les filles de l'autre. Et on ne recevra personne à la première Communion, qu'il ne soit suffisamment instruit et qu'il n'ait donné, dans les Catéchismes, des marques d'assiduité et de modestie.

VI. Ceux et celles qui auront nouvellement fait leur première Communion, seront obligés de continuer à venir aux Catéchismes, au moins pendant quelque tems, pour s'affermir dans ce qu'ils savent. Et dans les familles Chrétiennes, ce sera eux qui devront être chargés de faire à haute voix, en commun, les prières Chrétiennes du soir et du matin.

VII. Nous exhortons aussi les personnes de tout âge et de toute condition, d'assister, le plus qu'elles pourront, à ces instructions familières, tant pour l'émulation et le bon exemple, que pour y être témoins du progrès des enfans, et pour s'édifier elles-mêmes par le souvenir des vérités et des vertus Chrétiennes. C'est une excellente manière de sanctifier les Dimanches et Fêtes.

VIII. Les Pères et Mères, les Maîtres et Maîtresses doivent se ressouvenir de l'obligation étroite où ils sont de veiller à l'instruction des personnes qui leur sont soumises, et de les envoyer exactement au Catéchisme.

IX. Nous souhaitons aussi que dans toutes les familles Chrétiennes, dans celles même où on ne sauroit pas lire, on conserve toujours un ou plusieurs exemplaires de notre Catéchisme, pour avoir la facilité, dans les occasions qui se présentent souvent, de le faire expliquer ou répéter aux enfans.

Sera le présent Mandement imprimé à la tête du nouveau

lira de temps en
absens; et dans
ura soin que les
elles de l'autre.
e Communion,
l n'ait donné,
uité et de mo-

ment fait leur
ontinuer à ve-
quelque tems,
s les familles
e chargés de
s Chrétiennes

de tout âge
qu'elles pour-
l'émulation
ins du pro-
mes par le
nes. C'est
Dimanches

Maîtresses
où ils font
r font sou-
isme.

les famil-
uroit pas
emplaires
dans les
re expli-

tête du
ouveau

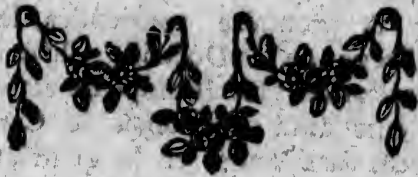
nouveau Catéchisme, et on en fera la lecture au Prône
tous les ans, au premier Dimanche d'Octobre.

Donné à Québec, sous notre Seing et le Sceau de
nos armes et la signature de notre Secrétaire, le 7 Mars
1777.

(Signé) † J. OL. Evêque de Québec.
Et plus bas

Par Monseigneur,

AUG. D. HUBERT, Prêtre
et Curé de Québec.



A V E R T I S S E M E N T.

LES anciennes éditions du Catéchisme de Sens, en usage depuis long tems dans ce Diocèse, étant épuisées, il a été nécessaire d'en faire une nouvelle, dans laquelle on a trouvé à propos de faire quelques additions et quelques changemens, non pas dans la doctrine qui est invariable, mais dans la méthode qu'on a cru rendre plus claire et plus facile. Ce Catéchisme sera dans la suite le Catéchisme propre du Diocèse de Québec.

Cependant pour ne pas embrouiller la mémoire des enfans qui font déjà instruits, ni dérouter les Catéchistes, on s'est écarté le moins qu'on a pu de l'ordre et de la méthode du Catéchisme de Sens, dont on a presque toujours employé jusqu'aux mêmes mots.

Le tout, dans l'un comme dans l'autre, sera divisé en quatre parties : la première contiendra le petit Catéchisme ou l'Abregé de la Doctrine Chrétienne ; la seconde, une explication plus étendue de cette même Doctrine ; la troisième aura pour objet le Catéchisme des principales Fêtes de l'année, et la quatrième, une instruction particulière pour préparer à la première Communion.

Ces quatre parties ne feront qu'un seul et même Catéchisme ; cependant afin de faciliter aux personnes peu aisées, le moyen de se procurer à moindre prix, au moins ce qu'il y a de plus essentiel dans un livre si nécessaire ; on vendra à-part, à ceux qui le voudront, le Petit Catéchisme, auquel on a donné un peu plus d'étendue qu'il n'en avoit auparavant.

isme de Sens, en
diocèse, étant é-
nouvelle, dans
quelques additions
la doctrine qui
on a cru ren-
isme sera dans
de Québec.

mémoire des
les Catéchis-
de l'ordre et
ont on a pres-
nots.

sera divisé en
le petit Caté-
enne ; la se-
même Doc-
échisme des
ne, une in-
nière Com-

même Ca-
sonnes peu
prix, au
e si néces-
nt, le Pe-
plus d'é-

INTRODUCTION.

LES Catéchistes auront soin d'observer ;

Premièrement, que la connoissance des quatre premiers articles du petit Catéchisme, dont le premier traite de l'Unité de Dieu, le second de la Trinité des Personnes Divines, le Troisième, de l'Incarnation du Verbe, le quatrième, de la Rédemption des hommes, est absolument nécessaire au Salut, et, comme disent les Théologiens, nécessaire de nécessité de moyens au moins quant à la substance. Quant aux articles qui suivent, quoique moins essentiels, ils sont pourtant d'une telle importance, que la négligence à les apprendre rendroit coupable de péché celui qui les ignorerait par sa faute.

Ils observeront en second lieu, que dans tout les corps du Catéchisme, on a fait imprimer en caractères Italiques, les Demandes et Réponses moins importantes, et qu'on peut ne pas exiger des enfans qui n'ont point de mémoire ni d'ouverture d'esprit : il suffira pour ceux-là que le Catéchiste par une courte explication, leur en donne quelque idée.

Ils observeront encore, qu'on a eu soin de rapeller toujours la demande dans la Réponse, afin de donner aux enfans une connoissance plus précise, et moins abstraite des vérités qu'on leur enseigne ; chaque réponse renfermant une vérité complète. Ensorte, qu'en omettant toutes les demandes, on pourroit des réponses du Catéchisme réunis, faire une lecture suivie.

Ils observeront enfin, qu'il faudra ordinairement commencer l'instruction par les quatre demandes préliminaires mises ci-après ; à moins que celui qu'on instruiroit ne fût pas baptisé ; auquel cas on commenceroit d'abord par l'article premier de l'Unité de Dieu.

PREMIERE PARTIE.

Petit Catéchisme,

OU
ABREGE
DE LA
DOCTRINE CHRETIENNE.

Demandes Préliminaires.

- D. **E**Tes-vous Chrétien ?
 R. Je suis Chrétien par la grace de Dieu.
 D. Qu'est-ce qui vous a fait Chrétien ?
 R. C'est le Baptême qui m'a fait Chrétien.
 D. Qu'elle est la marque du Chrétien ?
 R. La marque du Chrétien est le Signe de la Croix.
 D. Faites sur vous le Signe de la Croix.
 R. † Au Nom du Père, et du Fils, et du St. Esprit,
 Ainsi soit-il.

ARTICLE PREMIER.

De l'Unité de Dieu.

- D. **Q**UI vous a créé et mis au monde ?
 R. C'est Dieu qui m'a créé et mis au monde.
 D. Pourquoi Dieu vous a-t-il créé ?
 R. Dieu m'a créé pour le conoître, l'aimer et le servir,
 et acquérir par ce moyen la vie éternelle.

D.

- D. Qu'est-ce que Dieu ?
 R. Dieu est un Esprit infiniment parfait, Créateur et Maître absolu de toutes choses.
 D. Où est Dieu ?
 R. Dieu est partout ; il remplit le Ciel et la Terre.
 D. Si Dieu est partout, pourquoi ne le voit-on pas ?
 R. Nous ne voyons pas Dieu, parce qu'il est un pur Esprit qui n'a point de Corps.
 D. Dieu voit-il tout ?
 R. Dieu voit tout, et même ce qui est de plus caché dans notre cœur.
 D. Dieu a-t-il commencé d'être ?
 R. Dieu est éternel ; il n'a point eu de commencement, et il n'aura jamais de fin.
 D. Combien y a-t-il de Dieux ?
 R. Il n'y a qu'un seul Dieu, et il ne peut y en avoir plusieurs.

ARTICLE II.

De la Trinité des Personnes Divines.

- D. COMBIEN y a-t-il de personnes en Dieu ?
 R. Il y a trois Personnes en Dieu, qui sont le Père, le Fils et le St Esprit.
 D. Le Père est-il Dieu ?
 R. Le Père est Dieu.
 D. Le Fils est-il Dieu ?
 R. Le Fils est Dieu.
 D. Le St. Esprit est-il Dieu ?
 R. Le St. Esprit est Dieu.
 D. Il y a donc trois Dieux ?
 R. Ces trois Personnes Divines ne sont qu'un seul et même Dieu.
 D. Comment cela ?
 R. Parce qu'elles n'ont qu'une même Nature et une même Divinité. C'est ce que nous appelons le Mystère de la très-Sainte Trinité.



D.

C'est à dire que

D. Qu'entendez-vous par ce mot MYSTERE ?

R. Un Mystere est une chose que nous sommes assurés qu'elle est, par ce que Dieu l'a dit : mais que nous ne savons pas dire comment elle est, par ce que notre esprit est trop foible et trop borné pour connoître la Nature Divine.

D. Qu'entendez-vous par le mot TRINITE' ?

R. Le mot TRINITE' signifie un seul Dieu en trois Personnes, Père, Fils et St. Esprit.

D. Y a-t-il quelqu'une des trois Personnes Divines plus grande ou plus parfaite que les autres ?

R. Les trois Personnes Divines, n'ayant qu'une même nature, sont égales en toutes choses.

A R T I C L E III.

De l'Incarnation du Verbe.

D. QU'est-ce que JESUS-CHRIST ?

R. JESUS-CHRIST est la seconde personne de la très Sainte Trinité, le Verbe Divin, où le fils de Dieu fait homme. Nous l'appellons aussi NOTRE SEIGNEUR.

D. Que veut dire se faire Homme ?

R. Se faire Homme, est prendre un Corps et une Ame semblable aux nôtres.

D. Où le Fils de Dieu a-t-il pris un corps et une Ame ?

R. Le Fils de Dieu a pris un Corps et une Ame dans le Sein de la Glorieuse Vierge Marie, sa Mere, par l'opération du St. Esprit. C'est ce que nous appellons le Mystere de l'Incarnation.

D. N'y a-t-il que le Verbe ou Dieu le Fils qui se soit incarné ?

R. Il n'y a que le Verbe ou Fils de Dieu, la seconde Personne de la Sainte Trinité, qui se soit incarné.

D. Jesus-Christ est-il un homme comme les autres ?

R.

ERE ?

mmes assurés qui
se nous ne savons
notre esprit est
la Nature Divi-

ITE ?

Dieu en trois

sonnes Divines
ntres ?

qu'une même

sonne de la
à le fils de
aussi NOTRE

t une Ame

rps et une

une Ame
Marie, sa
est ce que

se soit in-

onde Per-

res ?

R.

1. Jesus-Christ est Dieu et homme tout ensemble.
D. Peut-on voir Jesus Christ ?
R. En tant que Dieu, Jesus Christ est invisible ; mais on peut le voir en tant qu'Homme. On l'a vu tandis qu'il étoit sur la terre, et on le verra encore dans le Ciel, et à la fin du monde.
D. Quel jour est-il né ?
R. J. C. Notre Seigneur est né le jour de Noël.

ARTICLE IV.

De la Rédemption des Hommes.

- D. Pourquoi le Fils de Dieu s'est-il fait Homme et est venu au monde ?
R. Le Fils de Dieu s'est fait Homme et il est venu au monde pour nous racheter tous.
D. De quoi nous a-t-il rachetés ?
R. C'est de la damnation éternelle que J. C. Notre Seigneur nous a rachetés. Sans lui nous étions tous damnés.
D. Qui nous avoit engagés à cette damnation ?
R. C'est Adam notre premier Père, qui, en désobéissant à Dieu, nous avoit, par son péché, engagés à la damnation.
D. Combien de tems J. C. est-il resté visible sur la terre ?
R. Jesus-Christ est resté visible sur la terre pendant environ trente-trois ans.
D. Qu'à fait J. C. sur la terre pendant ce temps-là ?
R. J. C. sur la terre, a fait trois choses. 1^o Il a enseigné aux Hommes à vivre saintement. 2^o Il leur en a donné l'exemple. 3^o Il leur en a mérité la Grace.
D. Qu'a-t-il fait pour nous racheter ?
R. Jésus Christ, pour nous racheter, a donné sa propre vie. Il a souffert et il est mort pour nous. C'est-ce que nous appellons le Mystère de la Rédemption.
D. Comment est-il mort ?
R. Jésus-Christ est mort par le supplice de la Croix.

B

D.

- D. *Quel jour est-il mort ?* †
 R. *Le Vendredi Saint.*
- D. *Si Jésus-Christ est mort il ne vit donc plus ?*
 R. *J. C. vit encore, et il vivra éternellement, parce qu'il est ressuscité le jour de Pâques, le troisième après sa mort.*
- D. *Où est maintenant J. C. depuis sa Résurrection ?*
 R. *Comme Dieu, Jésus-Christ est par tout : comme Homme, il est au Ciel, et au St. Sacrement.*
- D. *Quel jour est-il monté au Ciel ?*
 R. *J. C. est monté au Ciel le jour de l'Ascension, quarante jours après sa Résurrection.*
- D. *Que fait J. C. dans le Ciel depuis son Ascension ?*
 R. *J. C. dans le Ciel, comme Homme, y adore Dieu son Père, et y prie pour nous ; Et comme Dieu il nous envoie de là son St. Esprit et ses Graces.*
- D. *Quel jour a-t-il envoyé plus solennellement et visiblement son St. Esprit à son Eglise ?*
 R. *C'est au jour de la Pentecôte dixième après son Ascension, que J. C. a envoyé plus solennellement, et par des signes visibles, son St. Esprit à son Eglise.*
- D. *Jésus-Christ doit-il revenir sur la terre ?*
 R. *J. C. reviendra sur la terre à la fin du monde pour juger tout l'Univers. C'est ce qu'on appelle le Jugement général ou universel.*

ARTICLE V.

Des fins de l'Homme.

- D. *Quelles sont les fins de l'Homme ?*
 R. *Il y a quatre fins de l'Homme, savoir ; la Mort, le Jugement, le Paradis, ou l'Enfer.*
- D. *Qu'est-ce que la Mort ?*
 R. *La Mort est la séparation de l'ame d'avec le corps.*
- D. *Devons nous mourir ?*
 R. *Nous devons tous mourir en punition du péché.*
- D. *Quand est-ce que nous mourrons ?*
 R. *Nous ne savons ni le temps, ni le genre de notre mort ;*

ce sera quand et comme il plaira à Dieu, c'est à nous à nous y préparer.

D. *Qué deviendra notre corps après notre mort ?*

R. *Notre corps après notre mort retournera en terre dont il a été tiré : mais ce sera pour ressusciter à la fin du monde, et pour comparoître au Jugement général.*

D. *Que deviendra notre ame après notre mort ?*

R. *Notre ame, après notre mort, paroitra devant Dieu pour être jugée. C'est ce qu'on appelle le Jugement particulier.*

D. *Sur quoi fera-t-elle jugée ?*

R. *Notre ame sera jugée sur le bien, et sur le mal qu'elle aura fait.*

D. *Que deviendra-t-elle après ce Jugement ?*

R. *Notre ame, après le Jugement particulier, ira en Paradis, ou en Enfer, ou en Purgatoire, selon qu'elle l'aura mérité.*

D. *Qu'est-ce que le Paradis ?*

R. *Le Paradis est un lieu de délices, où voyant et aimant Dieu, on jouit d'un bonheur éternel.*

D. *Qui sont ceux qui vont en Paradis ?*

R. *Le Paradis est pour ceux qui n'ont point offensé Dieu, ou qui, l'ayant offensé, en ont fait pénitence.*

D. *Qu'est-ce que l'Enfer ?*

R. *L'Enfer est un lieu de tourmens où les méchans feront éternellement punis avec les démons.*

D. *Qui sont ces méchans qui vont en Enfer ?*

R. *L'Enfer est pour tous ceux qui font des péchés mortels et qui meurent sans en avoir fait pénitence.*

D. *Qu'est-ce que le Purgatoire ?*

R. *Le Purgatoire est un lieu de peines où les Justes achèvent d'expiar leurs péchés avant d'entrer en Paradis.*

ARTICLE VI.

Du Peché.

D. *Qu'est-ce que le Péché ?*

R. *Le Péché est une désobéissance à Dieu, laquelle*

- fait une tâche à notre ame et mérite punition.
- D. Combien y a-t-il de sortes de péchés ?
- R. Il y a deux sortes de péchés; Le péché Originel et le péché Actuel ?
- D. Qu'est-ce que le péché Originel ?
- R. Le péché Originel est une tâche à notre ame, que nous apportons en venant au monde, et dont la désobéissance d'Adam, notre premier Père nous a rendu coupables.
- D. Qu'est-ce que le péché Actuel ?
- R. Le péché Actuel est une désobéissance à Dieu, que nous commettons par notre propre volonté.
- D. Combien y a-t-il de sortes de péchés Actuels ?
- R. Il y a deux sortes de péchés Actuels; le péché Mortel et le péché Vénial ?
- D. Qu'est-ce que le péché Mortel ?
- R. Le péché Mortel est une désobéissance à Dieu en matière importante, qui nous fait perdre la Grace sanctifiante, et nous mérite l'Enfer.
- D. Qu'est-ce que le péché Vénial ?
- R. Le péché Vénial est une désobéissance en matière légère qui ne détruit pas en nous la Grace sanctifiante, mais qui l'affoiblit, et nous engage à des peines temporelles dans cette vie ou dans l'autre.

ARTICLE VII.

Des Péchés Capitaux.

- D. **Q**u'entendez-vous par les péchés Capitaux ?
- R. Par les péchés Capitaux, j'entends certaines mauvaises inclinations de notre nature corrompue, qui nous portent ordinairement au mal, et qu'on peut appeler autrement VICES ou CONCUPISCENCE.
- D. Combien y a-t-il de VICES ou péchés Capitaux ?
- R. Il y a sept Vices ou péchés Capitaux, qui sont : l'Orgueil, l'Avarice, l'Impureté, l'Envie, la Gourmandise, la Colère et la Paresse.
- D. Pourquoi nomme-t-on ces VICES CAPITAUX ?
- R. On nomme ces VICES CAPITAUX, parce qu'ils sont la source de presque tous les péchés.
- D.

- D. *Qu'est-ce que l'Orgueil ?*
 R. *L'Orgueil est un amour déréglé de soi-même qui fait qu'on presume de soi, et qu'on se préfère aux autres.*
- D. *Qu'est-ce que l'Avarice ?*
 R. *L'Avarice est un amour déréglé des biens de la terre, principalement de l'argent.*
- D. *Qu'est-ce que l'Impureté ?*
 R. *L'Impureté est une affection déréglée pour les plaisirs de la chair.*
- D. *Qu'est-ce que l'Envie ?*
 R. *L'Envie est une tristesse du bien de notre Prochain, en tant que nous croyons qu'il diminue le nôtre.*
- D. *Qu'est-ce que la Gourmandise ?*
 R. *La Gourmandise est une affection déréglée pour le boire, ou pour le manger.*
- D. *Qu'est-ce que la Colère ?*
 R. *La Colère est un mouvement violent de notre ame, qui nous porte à nous venger.*
- D. *Qu'est-ce que la Paresse ?*
 R. *La Paresse est un dégoût volontaire des exercices de la piété Chrétienne, et une négligence des devoirs de son état.*
- D. *Qu'est-ce que le péché de Scandal ?*
 R. *On pèche par Scandal toutes les fois que, par des paroles ou par des actions mauvaises ou peu réglées, on donne occasion au prochain de pécher, ou de se relâcher dans la pratique du bien.*
- D. *Quels remèdes avons-nous contre le péché ?*
 R. *Les Sacremens bien reçus sont de remèdes assurés contre toutes sortes de péchés.*

ARTICLE VIII.

Des Sacremens.

- D. **Q**u'est-ce qu'un Sacrement ?
 R. **U**n Sacrement est un signe sensible, institué par Notre Seigneur Jésus Christ, pour nous sanctifier.
- D. *Combien y a-t-il de Sacremens ?*
 R. *Il y sept Sacremens, qui sont le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage. B. 3. D.*

- D. Qu'est-ce que le Baptême ?
 R. Le Baptême est un Sacrement qui efface le péché Originel et nous fait Chrétiens, Enfants de Dieu et de l'Eglise.
- D. Qu'est-ce que la Confirmation ?
 R. La Confirmation est un Sacrement qui nous donne le St. Esprit avec l'abondance de ses graces.
- D. Qu'est-ce que l'Eucharistie ?
 R. L'Eucharistie est un Sacrement qui contient réellement le Corps, le Sang, l'Ame et la Divinité de Notre Seigneur J. C. sous les espèces ou apparences du Pain et du Vin.
- D. Où se fait le Sacrement de l'Eucharistie ?
 R. Le Sacrement de l'Eucharistie se fait à la Sainte Messe.
- D. Qu'est-ce que la Messe ?
 R. La Messe est l'Offrande du Corps et du Sang de J. C. faite à Dieu par le Prêtre.
- D. Qu'est-ce que la Pénitence ?
 R. La Pénitence, (qu'on nomme autrement et vulgairement CONFESION) est un Sacrement, qui remet les péchés commis après le Baptême.
- D. Que faut-il faire pour recevoir ce Sacrement ?
 R. Pour recevoir le Sacrement de Pénitence, il faut confesser, avec douleur, tous ses péchés à un Prêtre, et en demander pardon à Dieu, dans la résolution de s'acquiescer.
- D. Qu'est-ce que l'Extrême-Onction ?
 R. L'Extrême-Onction est un Sacrement institué pour le soulagement spirituel et corporel des malades.
- D. Qu'est-ce que l'Ordre ?
 R. L'Ordre est un Sacrement qui donne le pouvoir de faire les fonctions Ecclésiastiques, et la grace pour les faire dignement.
- D. Qu'est-ce que le Mariage ?
 R. Le Mariage est un Sacrement qui sanctifie l'alliance de l'Homme et de la Femme.

ARTICLE IX.

Des Commandemens

D. **Q**UE faut-il faire pour aller en Paradis ?

R. Pour aller en Paradis, il faut garder les Commandemens de Dieu et de l'Eglise.

D. Combien y a-t-il de Commandemens de Dieu ?

R. Il y a dix Commandemens de Dieu.

D. Récitez les ?

R. 1. **U**N seul Dieu tu adoreras, et aimeras parfaitement.

2. Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement.

3. Les Dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement.

4. Père et Mère honoreras, afin de vivre longuement.

5. Homicide point ne feras, de fait ni volontairement.

6. Impudique point ne feras, de corps ni de consentement.

7. Le bien d'autrui tu ne prendras, ni retiendras sciemment.

8. Faux témoignage ne diras, ni mentiras aucunement.

9. L'œuvre de chair ne désireras, qu'en mariage seulement.

10. Biens d'autrui ne désireras, pour les avoir injustement.

D. Quel est l'abrégé des dix Commandemens de Dieu ?

R. L'abrégé des dix Commandemens de Dieu est renfermé dans ce peu de paroles. *Aimer Dieu de tout son cœur, et le Prochain comme soi-même pour l'amour de Dieu.*

D. Qu'est-ce que le Prochain ?

R. Tous les hommes qui sont dans le monde, sans exception, sont notre Prochain.

D. *Quels sont ceux des dix Commandemens qui ont Dieu pour objet immédiat ?*

R. *Les trois premiers Commandemens ont Dieu pour premier et principal objet.*

En voici la substance. 1^o. Croire et espérer en Dieu et l'aimer de tout son cœur. 2^o. Ne point jurer ni blasphémer son saint Nom. 3^o. Sanctifier les Dimanches par la prière et les bonnes œuvres, et par un saint repos.

D. Quels sont ceux des dix Commandemens qui regardent immédiatement le Prochain.

R.

R. Les sept derniers Commandemens regardent immédiatement le Prochain.

En voici la substance. 1°. Honorer son père et sa mère et tous ses autres supérieurs, et leur obéir en tout ce qui est raisonnable.

2°. Ne tuer, ne battre, ne maltraiter, ni scandaliser personnes, ni par action, ni par parole, ni de volonté.

3°. Etre chaste de corps et d'esprit, et n'attenter à la pudeur de qui que ce soit.

4°. Ne prendre, ni retenir, ni même désirer injustement le bien du prochain; ni lui faire aucun tort ou dommage.

5°. Enfin, ne le point tromper, ni par mensonge, ni par faux témoignage.

ARTICLE X.

Les Commandemens de l'Eglise.

D. **S**OMMES-nous aussi obligés d'obéir à l'Eglise ?
 R. Tous les Chrétiens sont très étroitement obligés d'obéir à l'Eglise. *Et les Saints nous assurent que Dieu ne regardera pas comme ses enfans, dans le Ciel, ceux qui, sur la terre n'auront pas respecté l'Eglise comme leur Mère.*

D. Qu'elle est cette Eglise à laquelle nous sommes obligés d'obéir ?

R. L'Eglise à laquelle nous sommes obligés d'obéir, c'est l'Eglise Catholique.

D. Qu'entendez-vous par l'Eglise Catholique ?

R. L'Eglise Catholique est l'assemblée des Fidèles, gouvernée par notre St. Père le Pape, et par les Evêques successeur des Apôtres, hors de laquelle il n'y a point de salut.

D. Cette Eglise nous a-t-elle fait quelques Commandemens ?

R. Il y a sept principaux Commandemens de l'Eglise. Les voici.

1. **L**ES Fêtes tu sanctifieras, qui sont de Commandement.
2. **L**es Dimanches Messe entendras, et les Fêtes pareillement.

3. Tous tes péchés confesseras, à tout le moins une fois l'an.
 4. Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques humblement.
 5. Quatre-Tems, Vigiles, jeûneras, et le Carême entièrement.
 6. Vendredi chair ne mancheras, ni le Samedi mêmement.
 7. Droits et dînes tu payeras, à l'Eglise fidèlement.

D. *Quelle est la substance des Commandemens de l'Eglise ?*

R. *L'Eglise par ces sept Commandemens nous ordonne spécialement quatre choses.*

1^o *De sanctifier les jours de Fêtes, comme nous sommes obligés de sanctifier les Dimanches, et de faire entrer dans l'une et l'autre sanctification, l'assistance à la Messe.*

2^o *De se confesser ou moins une fois l'an, et de communier à Pâques.*

3^o *De faire maigre en jeûnant, tout le Carême, aux Quatre-Tems, et à quelques Vigiles commandées, et faire maigre sans obligation de jeûner, tous les Vendredis et Samedis de l'année.*

4^o *De payer fidèlement la Dîme et autres Droits de l'Eglise.*

ARTICLE XI.

De la Prière.

D. **P**OUVONS-nous, par nos propres forces, observer tous les Commandemens de Dieu et de l'Eglise ?

R. Pour observer fidèlement et avec fruit tous les Commandemens, nous avons besoin de la grace de Dieu.

D. Comment pouvons-nous obtenir cette grace ?

R. On obtient la grace en la demandant à Dieu par la Prière.

D. Qu'est-ce que la Prière ?

R. La Prière est une élévation de notre esprit et de notre cœur à Dieu, pour lui rendre nos devoirs et lui demander nos besoins.

D. Quelle est la plus excellente de toutes les Prières ?

R. La plus excellente de toutes les Prières est l'Oraison

Do-

regardent immé-

père et sa mère
en tout ce qui est

scandaliser per-
volonté.

n'attenter à la

sirer injustement
ou dommage.

mensonge, ni par

à l'Eglise ?
itement obli-
nous assurent
sans, dans le
specté l'Eglise

ous sommes

gés d'obéir,

ne ?
dèles, gou-
par les E-
de laquelle

Comman-

de l'Eglise.

mandement.
êtes pareil-

Dominacle, appelée communement le PATER :
c'est J. C. lui-même qui nous l'a enseignée.

D. Recitez l'Oraison Dominicale.

En François.

NOTRE Père, qui êtes
aux Cieux.

1. Que votre nom soit sanctifié.
2. Que votre règne arrive.
3. Que votre volonté soit faite en la terre comme au Ciel.

4. Donnez-nous aujourd'hui
notre pain de chaque
jour.

5. Et pardonnez-nous nos
offenses, comme nous
pardonnons à ceux qui
nous ont offensés.

6. Et ne nous induisez point
en tentation.

7. Mais délivrez nous du
mal. Ainsi soit-il.

D. Peut-on invoquer, par la Prière, la Ste. Vierge et
les Saints ?

R. On le peut, et il est très-bon d'invoquer, par la
Prière, la Ste. Vierge et les Saints.

D. Par quelle Prière l'Eglise invoque-t-elle la Ste.
Vierge ?

R. On invoque, le plus ordinairement, la Sainte Vierge
par la Salutation Angélique, que nous appellons
aussi l'AVE MARIA.

D. Récitez la Salutation Angélique ?

En Latin.

PATER noster, qui es
in caelis.

1. Sanctificetur nomen tuum.
2. Adveniat Regnum tuum.
3. Fiat voluntas tua sicut in caelo et in terra.

4. Panem nostrum quoti-
dianum da nobis hodie.

5. Et dimitte nobis debita
nostra, sicut et nos di-
mittimus debitoribus
nostris.

6. Et ne nos inducas in ten-
tationem.

7. Sed libera nos à malo.
Amen.

En

En François.

En Latin.

1. **J**E vous salue, Marie, pleine de grace, le Seigneur est avec vous.
2. Vous êtes bénie par dessus toutes les femmes, et Jesus le fruit de vos entrailles est béni.
3. Sainte Marie, Mère de Dieu priez pour nous pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi-soit-il.

1. **A**ve Maria, Gratia plena, Dominus tecum.
2. Benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui, Jesus.
3. Sancta Maria, Mater Dei, ora pro nobis peccatoribus, nunc et in hora mortis nostræ. Amen.

ARTICLE XII.

Des Vertus Théologiques.

D. Qu'est-ce que la Vertu ?

R. La Vertu, en général, est une heureuse disposition de notre ame qui nous porte à faire le bien.

D. Une disposition naturelle suffit-elle pour les Vertus Chrétiennes ?

R. Pour les Vertus Chrétiennes et surnaturelles, c'est le Saint Esprit qui produit en nous cette heureuse disposition pour le bien, qui demeure en notre ame par manière d'habitude.

D. Combien y a-t-il de fortes de vertus Chrétiennes ?

R. Il y a deux fortes de Vertus Chrétiennes: les Vertus Théologiques, et les Vertus Morales.

D. Combien y a-t-il de Vertus Théologiques ?

R. Il y a trois-Vertus Théologiques qui sont, la Foi, l'Espérance et la Charité. On les appelle Théologiques, parce qu'elles regardent Dieu plus immédiatement que les autres Vertus.

D. Qu'est-ce que la Foi ?

R.

R. La Foi est une Vertu surnaturelle par laquelle nous croyons fermement tout ce que Dieu a révélé, et que l'Eglise nous enseigne de sa part; parce que Dieu l'a dit.

D. Pourquoi faut il croire tout ce que Dieu a dit?

R. Il faut croire tout ce que Dieu a dit, parce qu'il ne peut se tromper lui-même, ni vouloir nous tromper.

D. Où sont contenues les principales vérités de la Foi?

R. Les principales vérités de la Foi sont contenues dans les douze articles du Symbole des Apôtres, qu'on appelle autrement le CREDO.

D. Récitez le Symbole des Apôtres.

En François.

1. JE crois en Dieu le Père tout-puissant, Créateur du Ciel et de la terre.
2. Et en Jésus Christ son fils unique notre Seigneur.
3. Qui a été conçu du Saint Esprit, est né de la Vierge Marie.
4. A souffert sous Ponce Pilate a été crucifié, est mort et a été enseveli.
5. Est descendu aux Enfers, le troisième jour est résuscité de mort à vie.
6. Est monté aux Cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant.
7. D'où il viendra juger les vivans et les-morts.
8. Je crois au Saint Esprit.

En Latin.

1. CREDO in Deum Patrem omnipotentem, Creatorem cœli & terræ.
2. Et in Jesum Christum, Filium ejus unicum, Dominum nostrum.
3. Qui conceptus est de Spiritu Sancto, natus ex Maria Virgine.
4. Passus sub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus & sepultus.
5. Descendit ad inferos, tertiâ die resurrexit a mortuis.
6. Ascendit ad cœlos, sedet ad dexteram Dei Patris omnipotentis.
7. Inde venturus est judicare vivos et mortuos.
8. Credo in Spiritum Sanctum.

par laquelle nous
Dieu a révélé, et
part; parce que

Dieu a dit ?
parce qu'il ne peut
tromper.
de la Foi ?
contenues dans les
qu'on appelle au-

Latin.

in Deum Pa-
omnipoten-
creatorem cœli

im Christum,
Jesus unicum,
in nostrum.
tus est de Spi-
to, natus ex
rgine.

ontio Pilato,
mortuus &

inferos, ter-
rexit a mor-

celos, sedet
in Dei Pa-
tentis.

s est judi-
mortuos.
tum Sanc-

9.

9. La Sainte Eglise Catho-
lique, la Communion
des Saints.

10. La rémission des péchés.

11. La résurrection de la
chair.

12. La vie éternelle. Ains
soit-il.

D. Faites un Acte de Foi ?

R. **M**ON Dieu je crois fermement tout ce que
croit et enseigne la Sainte Eglise, parce que
c'est vous, ô mon Dieu, qui l'avez dit, et que vous ne
pouvez mentir, étant la vérité même.

D. Qu'est-ce l'Espérance ?

R. L'Espérance est une vertu surnaturelle par laquelle
nous attendons de Dieu, avec une ferme confiance,
ses grâces en ce monde et le Paradis en l'autre.

D. Sur qui est fondée cette ferme confiance ?

R. Notre confiance est appuyée sur les promesses de Dieu et
sur les mérites de J. C.

D. Faites un Acte d'Espérance ?

R. **M**ON Dieu, j'espère avec une ferme confiance
vos grâces et mon salut par les mérites in-
finis de J. C. mon Sauveur, parce que vous me l'avez
promis.

D. Qu'est-ce que la Charité ?

R. La Charité est une vertu surnaturelle par laquelle
nous aimons Dieu pour lui-même, pardessus toutes
choses, et notre Prochain comme nous-mêmes pour
l'amour de Dieu.

D. Quel est le motif propre de la Charité ?

R. Le motif propre de la Charité est la bonté souveraine de
Dieu, qui en lui même est infiniment aimable, et à qui
il est agréable que nous aimions notre Prochain, comme
nous devons nous aimer nous-mêmes.

C

D.

D. Faites un acte de charité ?

R. **M**ON Dieu, je vous aime de tout mon cœur et plus que toutes choses, parce que vous est infiniment aimable ; et j'aime mon Prochain comme moi-même pour l'amour de vous.

D. Sommes-nous obligés de faire quelquefois les Actes des Vertus Théologiques ?

R. Nous sommes obligés de faire quelquefois les Actes des Vertus Théologiques : le plus souvent est le meilleur.

ARTICLE XIII.

Des Vertus Morales.

D. **Q**u'est-ce que les Vertus Morales ?

R. Les Vertus Morales sont celles qui doivent régler les mœurs et la conduite des hommes.

D. Quelle est la plus excellente de toutes les Vertus Morales ?

R. La plus excellente de toutes les Vertus Morales est la RELIGION, parce qu'elle regarde plus immédiatement Dieu que les autres.

D. Quel est l'objet propre et immédiat de la Religion ?

R. L'objet immédiat de la Religion est le CULTE que nous devons à Dieu.

D. Combien de rapports essentiels trouvez-vous dans la religion ?

R. La Religion a deux rapports essentiels. L'un est intérieur, qui regarde le Culte en esprit ; l'autre est extérieur, qui regarde le Culte extérieur et sensible.

D. Ne suffit-il pas d'adorer Dieu en esprit ?

R. L'homme étant composé de corps et d'ame, doit essentiellement à Dieu l'hommage de l'un et de l'autre.

D. Ne peut on pas au moins se contenter d'adorer Dieu en particulier, et sans éclat ?

R.

R. Dieu qui est auteur de la société des hommes comme de chaque individu en particulier, doit être honoré d'un Culte extérieur et public. C'est ce qu'on appelle communément, la RELIGION.

D. Ne peut-on pas être indifférent en fait de Religion ?

R. Dieu ayant bien voulu nous donner par lui-même une Religion, il n'est pas permis d'être indifférent, ni d'en avoir une autre que celle qu'il nous a donnée.

D. Quelle est la Religion que Dieu nous a donnée ?

R. La Religion que Dieu nous a donnée est la Religion Catholique, Apostolique et Romaine, hors de laquelle il n'y a point de salut.

D. Qui est-ce qui nous a enseigné cette Religion ?

R. C'est Jésus-Christ lui-même, lorsqu'il étoit sur la terre, qui a enseigné la Religion Catholique à ses Apôtres, et qui les a chargés de la prêcher dans tout l'Univers, par eux-mêmes et par les Evêques leurs successeurs ; en les assurant qu'il seroit avec eux jusqu'à la consommation des siècles, et que l'erreur ne prévaudroit jamais contre la véritable Doctrine.

D. Le Pape et les Evêques n'ont-ils pas changé la Religion de Jésus-Christ ?

R. Le Pape et les Evêques n'ont rien changé à la Religion de J. C. ils en ont seulement réglé la Discipline et les Cérémonies, selon les différentes circonstances, des temps et des lieux et selon le pouvoir qu'eux seuls en ont reçu de J. C. qui les a envoyés annoncer sa Religion, comme Dieu son Père l'avoit envoyé lui-même.

D. Les hommes ne peuvent-ils pas aussi établir une Religion ?

R. Il n'y a que Dieu qui puisse établir une Religion ; parce qu'il n'y a que lui qui puisse nous marquer le Culte qui lui est agréable, et lui donner la vertu de

nous sanctifier.

D. Que faut-il donc penser de toutes ces différentes Religions que nous voyons dans le monde ?

R. Toutes les différentes Religions que nous voyons dans le monde, la SEULE CATHOLIQUE EXCEPTÉE, ne sont que des inventions humaines, qui n'ayant pas Dieu pour auteur ne sauroient lui plaire, ni nous conduire à lui et servir au Salut.

D. Quelles sont les autres principales Vertus Morales ?

R. Il y a encore quatre autres principales Vertus Morales, qu'on nomme aussi Vertus Cardinales ou Vertus Capitales ; qui sont la Force, la Prudence, la Justice et la Tempérance.

D. Qu'est-ce que la Force ?

R. La force Chrétienne est une vertu qui nous fait surmonter les difficultés qui se rencontrent à faire le bien et à éviter le mal.

D. Qu'est-ce que la Prudence ?

R. La Prudence Chrétienne est une vertu qui nous fait connaître et choisir les moyens les plus propres pour nous conduire à notre dernière fin.

D. Qu'est-ce que la Justice ?

R. La Justice Chrétienne est une volonté constante de rendre à chacun ce qui lui appartient.

D. Qu'est-ce que la Tempérance ?

R. La Tempérance est une vertu qui modère tous nos appétits sensuels, et nous fait contenter du nécessaire, surtout dans le boire et dans le manger.

D. Pourquoi appelle-t-on ces quatre vertus Cardinales ou Capitales ?

R. On nomme ces quatre vertus CARDINALES ou CAPITALES, parce qu'elles influent dans la pratique de toutes les autres Vertus et en dirigent l'exercice.

Il y a plusieurs autres vertus Morales, dont la pratique est spécialement recommandée dans l'Évangile, telles sont principalement, la Pauvreté, la Chasteté, l'Humilité, la Mortification, l'Obéissance. &c.

ARTICLE XIV.

EXERCICE ABREGÉ

De la Vie Chrétienne.

D. **Q**UE doit faire un Chrétien pour vivre saintement ?

R. Pour vivre saintement, un Chrétien doit faire principalement trois choses : Premièrement, éviter toutes sortes de péchés. Secondement, pratiquer les vertus propres de son état. Troisièmement, sanctifier les actions de sa journée.

D. Par quel moyen peut-on éviter le péché ?

R. Le principal moyen pour éviter le péché est, 1°. d'en éviter les occasions, et 2°. de fuir les mauvaises compagnies.

D. Quelles sont les principales vertus propres des différents états ?

R. Les vertus propres des différents états sont : dans les riches, la Modestie et l'Aumône. Dans les Pauvres, la Patience et l'Humilité. Dans les Pères et Mères, Maîtres et Maîtresses, le soin de leur famille et le bon exemple. Dans les Enfans envers leurs Parens, dans les Domestiques envers leurs Maîtres, et dans tous les Chrétiens envers leurs Supérieurs Civils et Ecclésiastiques, le respect et l'obéissance.

D. Comment peut-on sanctifier les actions de la journée ?

R. On peut sanctifier toutes les actions de la journée par la pureté d'intention et par la Prière.

D. Qu'est-ce que la pureté d'intention ?

R. La pureté d'intention consiste à faire toutes ses actions pour obéir à Dieu qui les a réglées par sa Providence.

D. Comment sanctifier ses actions par la Prière ?

R. On sanctifie ses actions par la Prière, en s'acquittant, chaque

- chaque jour, fidèlement, et avec respect et dévotion, des Prières Chrétiennes.
- D. Comment faut-il sanctifier son réveil ?
- R. Le Chrétien, à son réveil, doit d'abord faire sur soi le Signe de la Croix, en disant: Au nom du Père, &c. Prononcer ensuite, avec respect, les noms sacrés de JESUS et de MVRIE, et donner sincèrement son cœur à Dieu par ces paroles, ou autres semblables, MON DIEU, JE VOUS DONNE MON CŒUR.
- D. Que faut-il faire lorsqu'il est tems de se lever ?
- R. A l'heure convenable pour se lever, il faut le faire sans paresse, et s'habiller promptement et modestement, en s'occupant intérieurement de quelque bonne pensée.
- D. Lorsqu'on est habillé que doit-on faire ?
- R. La première action, dès qu'on est habillé, doit être de se mettre à genoux et faire la Prière du Matin, qu'il est important d'apprendre par cœur.
- D. Est-ce une excellente pratique d'entendre la Messe tous les jours ?
- R. C'est une bonne pratique, d'entendre la Messe tous les jours, lorsqu'on le peut.
- D. Comment faut-il sanctifier son travail ?
- R. Pour sanctifier son travail, il faut premièrement, avant de le commencer, l'offrir à Dieu par une élévation de cœur. Secondement, souffrir en travaillant, pour l'amour de Dieu et en esprit de pénitence, la peine qui est attachée.
- D. Comment faut-il sanctifier ses repas ?
- R. On doit sanctifier ses repas, en ne les prenant que par besoin, avec humilité et avec reconnoissance pour Dieu qui nous nourrit; disant exactement le BENEDICITE' et les GRACES.
- D. Dites le Benedicite' ?

*En François.**En Latin.*

BENISSEZ, ô Mon Dieu, la nourriture que nous allons prendre. Au nom du Père, &c. †

Benedicite. R. Dominus, Nos & ea quæ sumus sumpturi benedicat dextera Christi.

In nomine Patris, &c. †

D. Récitez les Graces.

*En François.**En Latin.*

NOUS vous rendons graces de tous vos bienfaits, ô Dieu tout puissant, qui vivez et regnez dans tous les siècles des siècles. R. Ainsi soit-il.

Agimus tibi gratias, Rex omnipotens Deus, pro universis beneficiis tuis, qui vivis et regnas in secula seculorum. Amen.

Autrement.

Je vous remercie, souveraine bonté.

V. Beata viscera Mariæ Virginis, quæ portaverunt æterni patris filium.

De m'avoir nourri, sans l'avoir mérité.

R. Et beata ubera quæ lactaverunt. Christum Dominum.

D. Dans les peines et afflictions de la vie, que faut-il faire ?

R. Dans les peines et afflictions de la vie, il faut s'unir à Notre Seigneur J. C. qui en a souffert de plus grandes pour notre amour, et lui offrir nos peines pour l'expiation de nos péchés.

D. Comment faut-il se comporter dans les tentations ?

R. Dans les tentations, il faut avoir recours principalement à Jesus et à Marie, et s'adresser à Dieu en ces termes, ou autres semblables: Mon Dieu, assistez-moi de votre grace; j'aimerois mieux mourir que de vous offenser.

D. Comment faut-il sanctifier le coucher ?

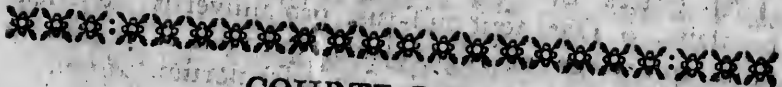
R. On doit sanctifier le coucher, 1°. Par la Prière du Soir

En

Soir qu'il faut faire à genoux. 2°. Bénir son lit.
3°. Se deshabiller et se coucher modestement, et
tâcher de s'endormir dans quelque bonne pensée.

Le Matin, à Midi et le Soir, lorsqu'on sonne l'*Angelus*, il est de la piété du Chrétien de réciter sur le
champ cette Prière, ou au moins de l'ajouter aux Pri-
ères du Matin et du Soir; et à midi, aux Graces a-
près le repas.

Ceux qui ne sauroient pas cette Prière, peuvent y
suppléer par trois AVE MARIA.



COURTE PRIERE.

DU MATIN.

*Au nom du Père et du Fils, et du Saint Esprit. Ainsi
soit-il.*

Bénie soit à jamais la Très-Sainte et Très-Adorable
Trinité. R. Ainsi soit-il.

ACTE D'ADORATION.

MON Dieu, qui êtes ici présent, je vous adore et
vous reconnois pour mon Créateur et mon Sou-
verain Seigneur, et le Maître absolu de toutes choses.

ACTE DE FOI.

MON Dieu, je crois fermement tout ce que croit
et enseigne la sainte Eglise Catholique, parce
que c'est vous, ô mon Dieu, qui l'avez dit, et que vous
ne pouvez mentir, étant la Vérité même.

ACTE D'ESPERANCE.

MON Dieu, j'espère avec une ferme confiance, vos
Graces et mon Salut, par les mérites infinis de
Jesus-Christ mon Sauveur, parce que vous me l'avez
promis.

ACTE

ACTE DE CHARITE'.

MON Dieu, je vous aime de tout mon cœur et plus que toutes choses, parce que vous êtes infiniment aimable ; et j'aime mon prochain comme moi-même, pour l'amour de vous.

ACTE DE CONTRITION.

MON Dieu, j'ai un grand regret de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon et infiniment aimable et que le péché vous déplaît ; j'en espère le pardon par les mérites de J. C. mon Sauveur : et je me propose, moyennant votre sainte Grace, de ne plus vous offenser et de faire pénitence.

ACTE DE REMERCIMENT.

MON Dieu, je vous remercie de tous les biens que j'ai reçus de vous, et principalement de m'avoir créé, racheté par votre Fils et fait enfant de votre Eglise.

ACTE D'OFFRANDE.

MON Dieu, j'ai tout reçu de vous ; je vous offre mes pensées, mes paroles, mes actions, ma vie et tout ce que je possède ; je ne veux l'employer qu'à votre service.

ACTE DE DEMANDE.

MON Dieu, source infinie de tous les biens, donnez-moi tout ce qui m'est nécessaire pour la vie et la santé de mon corps ; et sur tout la grace de ne jamais vous offenser. Je vous le demande par les mérites de Jesus-Christ mon Sauveur, et par l'intercession de la Ste. Vierge et de tous les Saints. R. Ainsi soit-il.

Il faut dire ensuite { Notre Pere, &c. page 22.
Je vous salue &c. page 23.
Je crois en Dieu, &c. page 24.
Les Commandemens de Dieu, page 19.
Les Commandemens de l'Eglise, page 20.

Prière

Bénir son lit.
modestement, et
bonne pensée.

à sonne l'An-
réciter sur le
uter aux Pri-
ux Graces a-

e, peuvent y

✠:✠:✠:✠

Esprit. Ainsi

ès-Adorable

us adore et
mon Sou-
es choses.

e que croit
que, parce
et que vous

iance, vos
infinis de
me l'avez

ACTE

Prière à l'Ange Gardien.

ANGE, mon Protecteur, ne m'abandonnez pas.
Eclairez mon esprit et conduisez mes pas.
Gardez-moi bien toujours, aimable Tutelaire.
Inspirez-moi en tout le désir de vous plaire.

Prière à l'Ange Gardien, en Latin.

ANGELE Dei qui custos es mei, me tibi commis-
sum pietate supernâ hodiè illumina, custodi,
rege gubernâ. R. Amen.

Prière pour les Morts.

MON Dieu, faites miséricorde aux âmes des fidèles
trépassés. Au nom du Père, &c. †



COURTE PRIERE
DU SOIR.

In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen.

BENEDICTA sit sancta et individua Trinitas, nunc
et semper, et per infinita sæcula sæculorum. R.
Amen.

Actes { d'Adoration,
de Foi,
d'Espérance,
et de Charité. } Comme à la Prière
du Matin.

L'Examen de Conscience.

MON Dieu, donnez moi la lumière nécessaire pour
connoître mes péchés et la Grace pour les dé-
tester.

*Il faut repasser en silence sur toutes les actions de la journée,
et après avoir reconnu toutes les fautes qu'on y a commises,
dire la Confession Générale, appelée autrement CONFITEOR.*

En

En François.

En Latin.

JE me confesse à Dieu tout puissant, à la Bienheureuse Marie toujours Vierge, à Saint Michel Archange, à Saint Jean Baptiste, aux Apôtres Saint Pierre et Saint Paul, à tous les Saints (et à vous mon Père) parce que j'ai grandement péché en pensées, paroles et œuvres : par ma faute, par ma faute, par ma très grande faute. C'est pourquoy je prie la Bienheureuse Marie, toujours Vierge, St. Michel Archange, Saint Jean Baptiste, les Apôtres Saint Pierre et Saint Paul, tous les Saints (et vous mon Père) de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.

Que Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde, et que nous ayant pardonné nos péchés, il nous conduise à la vie éternelle. *R.* Ainsi soit-il.

Que le Seigneur tout-puissant et tout miséricordieux nous accorde le pardon, l'absolution et la rémission de tous nos péchés. *R.* Ainsi soit-il.

Confiteor Deo omnipotenti, beatæ Mariæ semper Virgini, beato Michaeli Archangelo, beato Joanni Baptistæ, Sanctis Apostolis Petro & Paulo, omnibus sanctis (& tibi Pater) quia peccavi nimis cogitatione, verbo & opere. Meâ culpâ, meâ culpâ, meâ maximâ culpâ. Ideo precor beatam Mariam semper Virginem, beatum Michaelem Archangelum, beatum Joannem Baptistam, Sanctos Apostolos Petrum & Paulum, omnes Sanctos (& te Pater) orare pro me ad Dominum Deum nostrum.

Misereatur nostri omnipotens Deus, & dimissis peccatis nostris, perducat nos ad vitam æternam. *R.* Amen.

Indulgentiam, absolutio-nem & remissionem peccatorum nostrorum tribuat nobis omnipotens & misericors Dominus. *R.* Amen.

ACTE DE CONTRITION

Comme ci-dessus en la Prière du Matin.

En

Ensuite } Pater Noster, &c. page 22.
 Ave Maria, &c. page 23.
 Credo in Deum, &c. page 24.

MON Dieu, je vous recommande mon ame, et vous offre le repos que je vais prendre en l'honneur du repos que Jesus-Christ mon Sauveur a pris sur la terre. Sainte Vierge, ma bonne Mère, mon Saint Ange Gardien, mon Saint Patron, et tous les Saints, recevez-moi sous votre protection, et m'obtenez une nuit tranquille et la grace d'une Sainte et heureuse mort.

Prière pour les Morts.

Fidelium animæ, per misericordiam Dei, requiescant in pace. R. Amen.

In nomine Patris, et Filii, et Spiritûs Sancti. Amen.

AVIS.

On trouvera, à la fin du Grand Catéchisme, les Prières du Soir et du Matin plus étendues.

F I N.

De l'Abregé de la Doctrine Chrétienne, ou Première Partie du Catéchisme de Québec.

R E M A R Q U E.

QUOIQUE pour les plus jeunes Enfants et pour les personnes grossières, tout ce qui est contenu dans cet Abregé de la Doctrine Chrétienne puisse être regardé comme suffisant ; et que même pour les plus grossiers, et pour ceux qui ont peu de mémoire, on puisse absolument se contenter de ce qui y est écrit en caractères romains ; cependant, s'il étoit question de disposer quelqu'un prochainement à quelque Sacrement, il faudroit y ajouter le Articles du Grand Catéchisme qui traitent des Sacremens auxquels on voudroit les préparer, et en prendre au moins ce qui y est écrit en caractères romains.

Quant

Quant au commun des Enfans et autres personnes capables d'Instruction, il faut en exiger toute la Doctrine du Grand Catechisme qui est en caractères romains : ce qui est en caractères italiques, sera pour les plus savans.

On a encore ajouté ici, en faveur de ceux qui ont moins de facilité une pratique abrégée pour les Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, qui sont ceux qu'on fréquente le plus souvent.

P R A T I Q U E A B R E G E E
D E S S A C R E M E N S
D E P E N I T E N C E E T D ' E U C H A R I S T I E .

Qu'on appelle autrement

La CONFESION et la COMMUNION.

C H A P I T R E P R E M I E R .

De la Pénitence.

A R T I C L E P R E M I E R .

De la Pénitence, en Général.

D. **Q**u'entendez-vous par la Pénitence en général ?

R. **Q** Par la Pénitence en général, j'entends deux choses. 1°. Une vertu qui nous fait détester et expier nos péchés. 2°. Un Sacrement institué pour les remettre.

D. Qu'est-ce que le Sacrement de pénitence ?

R. La Pénitence ou Confession, est un Sacrement qui remet les péchés commis après le Baptême.

D. Le Sacrement de Pénitence est-il nécessaire pour être sauvé ?

R. Le Sacrement de Pénitence, *au moins quant à la douleur du péché et à la volonté sincère de s'en confesser*, est absolument nécessaire pour être sauvé, à tous ceux qui ont commis quelque péché mortel après le Baptême.

D

D.

- D. Que faut-il faire pour une bonne confession ?
 R. Pour une bonne Confession, il y a quatre choses à faire. 1°. Examiner sa conscience. 2°. S'exciter à la Contrition *et au propos de ne plus offenser Dieu.* 3°. Déclarer tous ses péchés à un Prêtre. 4°. Etre dans la résolution de satisfaire à Dieu et au Prochain.

ARTICLE II.

De l'Examen de Conscience.

- D. U'est-ce qu'examiner sa conscience ?
 R. Examiner sa conscience, c'est rappeler soigneusement dans sa mémoire les péchés dont on est coupable, pour les déclarer au Prêtre.
 D. Comment faut-il examiner sa conscience ?
 R. Pour bien examiner sa conscience, il faut 1°. se recueillir quelque tems en la présence de Dieu et lui demander son secours. *Ce qu'on peut faire par la Courte Prière suivante, ou par quelqu'autre semblable.*
 Mon Dieu, donnez-moi la lumière nécessaire pour connoître mes péchés, et la grâce pour les détester.
Je vous demande cette grâce par les mérites de J. C. mon Sauveur, par l'intercession de la très-Sainte Vierge, de mon Saint Ange Gardien, de mes Saints Patrons N. N. et de tous les Saints.
 2°. Il faut ensuite repasser dans son esprit et rappeler dans sa mémoire tous les péchés que l'on a commis depuis la dernière Confession.
 D. Sur quoi faut-il s'examiner ?
 R. Il faut s'examiner 1°. Sur les Commandemens de Dieu et de l'Eglise. 2°. Sur les sept péchés Capitaux. 3°. Sur les devoirs de son état. 4°. Sur ses habitudes et passions dominantes. 5°. Sur les personnes que l'on a fréquentées et sur les lieux où l'on a été.
 D. Combien faut-il mettre de temps à examiner sa conscience ?
 R.

- R. Il faut mettre à l'Examen de conscience le temps qu'on mettroit raisonnablement à préparer une affaire importante. *Plus ou moins, suivant la longueur du temps qui s'est écoulé depuis la dernière Confession.*
Pour les personnes timorées et qui se confessent souvent, un quart d'heure suffit ordinairement. Mais pour ceux qui se confessent rarement, il faut un temps plus considérable, et souvent y revenir à plusieurs fois.
- D. Par où faut-il finir son Examen ?
- R. Il faut finir son Examen par un Acte de Contrition.

ARTICLE III.

De la Contrition.

- D. **Q**u'est-ce que la Contrition ?
- R. La Contrition est une douleur et un regret d'avoir offensé Dieu, avec la résolution de ne le plus offenser.
- D. Combien y a-t-il de sortes de Contritions ?
- R. Il y a deux sortes de Contrition : la Contrition parfaite, et la Contrition imparfaite, qu'on nomme aussi Attrition.
- D. Qu'est-ce que la Contrition parfaite ?
- R. La Contrition parfaite est une douleur d'avoir offensé Dieu, parce qu'il est souverainement bon.
- D. Quel est l'effet de la Contrition parfaite ?
- R. L'effet de la Contrition parfaite, est de réconcilier avec Dieu le pécheur qui a un vrai et ferme propos de recevoir le Sacrement de Pénitence.
- D. Qu'est-ce que la Contrition imparfaite ou Attrition ?
- R. La Contrition imparfaite est une douleur d'avoir offensé Dieu, moins par la considération de sa bonté infinie, qu'à cause de la laideur propre du péché, ou parce qu'il nous expose à être exclus du Paradis & à être condamnés à la damnation éternelle.
- D. Quel est l'effet de la Contrition imparfaite ?
- R. L'effet de la Contrition imparfaite, est de disposer le

pécheur à recevoir la Grace de Dieu dans le Sacrement de Pénitence.

D. *Mais peut-on se réconcilier avec Dieu sans l'aimer ?*

R. *On ne peut pas se réconcilier avec Dieu sans l'aimer ; mais la véritable Attrition surnaturelle, quoiqu'elle ne renferme pas un amour de Charité, renferme toujours un amour d'espérance ; par lequel nous préférons Dieu à toutes choses ; et la grace du Sacrement perfectionne cet amour.*

D. *Qu'est-ce qu'une Confession faite sans Contrition ?*

R. *Une Confession faite sans Contrition, est une Confession nulle, et souvent sacrilège, si c'est par notre faute.*

D. *Que faut-il faire pour avoir une véritable Contrition ?*

R. *Pour avoir une véritable Contrition, il faut 1^o. la demander à Dieu avec fervent. 2^o. s'y exciter par la considération des motifs capables de nous l'inspirer.*

D. *Quels sont les motifs les plus propres à exciter en nous la Contrition ?*

R. *Les motifs les plus propres à exciter en nous la Contrition, sont la considération. 1^o. De la bonté infinie de Dieu, que nous avons offensée. 2^o. Des bienfaits que nous en avons reçus, dont nous avons abusés et que nous n'avons payés que d'ingratitude. 3^o. De la Passion et de la mort de J. C. dont nos péchés sont la cause. 4^o. Du Paradis que nous avons perdu et de l'Enfer que nous avons mérité.*

D. *Après la considération des motifs de Contrition que faut-il faire ?*

R. *Après la considération des motifs de Contrition, il faut en produire des Actes.*

D. *Faites un Acte de Contrition ?*

R. *Mon Dieu, j'ai un grand regret de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon et infiniment aimable et que le péché vous déplaît. J'en espère le pardon par les mérites de J. C. mon Sauveur ;*

et

et je me propose, moyennant votre sainte grace, de ne plus vous offenser et de faire pénitence.

ARTICLE IV.

De la Confession.

D. **Q**U'est-ce que la Confession ?

R. La Confession est une déclaration que l'on fait de tous ses péchés au Prêtre, pour en recevoir le pardon ou l'Absolution.

D. *Les Prêtres ont-ils le pouvoir de pardonner les péchés ?*

R. Les Prêtres **APROUVE'S** ont le pouvoir de pardonner ou de retenir les péchés.

D. *Peuvent-ils remettre tous les péchés même les plus énormes ?*

R. Il y a des péchés énormes dont l'Absolution est réservée au Pape et aux Evêques ; les Confesseurs ordinaires ne peuvent pas en absoudre sans une permission particulière : mais avec cette permission, ils peuvent absoudre tous les pécheurs qui sont véritablement pénitens.

D. *De qui le Pape, les Evêques et autres Confesseurs ont-ils reçu ce pouvoir ?*

R. C'est de J. C. lui-même que les Apôtres et leurs Successeurs ont reçu le pouvoir de pardonner ou de retenir les péchés. Lorsqu'après sa résurrection, apparaissant à ses Apôtres, il leur dit (et à Pierre en particulier) je vous envoie avec la même autorité que mon Père m'a envoyé. Recevez le St. Esprit. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les aurez retenus.

D. *Comment les Prêtres ou Confesseurs peuvent-ils juger quand il faut pardonner ou retenir les péchés ?*

R. C'est par la Confession ou accusation que les pénitens font eux mêmes de leurs péchés, que les Confesseurs peuvent juger s'ils doivent pardonner par l'Absolution ou retenir les péchés.

D. *Quelles conditions doit avoir l'accusation du pénitent, pour mettre le Confesseur en état de juger s'il doit lui donner ou refuser l'Absolution ?*

- R. La Confession ou accusation du pénitent, pour être bonne, doit avoir trois conditions. Elle doit être, 1^o. Humble, 2^o. Sincère, 3^o. Entière.
- D. Qu'est ce qu'une Confession humble ?
- R. La Confession est humble, lorsqu'on ne raconte pas ses péchés indifféremment comme une histoire, mais qu'on s'en accuse avec le regret et la confusion d'un criminel devant son juge.
- D. Qu'est ce qu'une Confession sincère ?
- R. La Confession est sincère, lorsqu'on dit simplement ses péchés comme on les connoit, sans exagération ni excuse.
- D. Qu'est-ce qu'une confession entière ?
- R. La Confession est entière lorsqu'on déclare tous ses péchés, au moins mortels, leur nature, leur nombre et circonstances aggravantes, autant qu'on peut les connoître.
- D. Celui qui par honte cacheroit volontairement un péché mortel, ou une circonstance notablement aggravante, feroit-il une bonne Confession ?
- R. Celui qui par honte cacheroit volontairement un péché mortel ou une circonstance notablement aggravante, feroit une Confession nulle et sacrilège, qu'il seroit obligé de recommencer toute entière, en y ajoutant l'accusation de ce nouveau sacrilège.
- D. Est-il aussi nécessaire d'accuser les péchés veniels ?
- R. Il n'est pas absolument nécessaire d'accuser les péchés veniels ; mais cela est fort utile, pourvu qu'on le fasse avec douleur et contrition.

ARTICLE V.

Exercice pour la Confession.

- D. **Q**UE doit faire un Chrétien, lorsque le moment de se confesser est arrivé ?
- R. Lorsque le moment de se confesser est arrivé il faut 1^o. aller humblement se mettre à genoux à côté du Prêtre,

Prêtre, ou au Confessional. 2°. faire sur soi le
Signe de la Croix, en disant :

En François.

En Latin.

Au nom du Père, &c. | In nomine Patris, &c.

Puis continuer.

Bénissez moi mon Père, parce | *Benedic mihi, Pater,*
que j'ai péché. | *quia peccavi.*

Et tout de suite commencer le CONFITEOR.

En François.

En Latin.

Je me confesse à Dieu, &c. p. 35. | *Confiteor Deo. &c. p. 35.*
jusqu'à ces mots.

Par ma faute.

Meâ culpâ,

D. Après avoir reçu la Bénédiction du Prêtre, que
fait-on ?

R. Après avoir reçu la Bénédiction du Prêtre, il faut
dire. 1°. Depuis quel temps on ne s'est pas confes-
sé. 2°. Si on a reçu l'absolution à la dernière fois.
3°. Si on a fait la pénitence qui avoit été imposée.
4°. On commence ensuite à s'accuser de ses péchés,
tels qu'on les connoit, en disant à chaque article ;
je m'accuse de, &c. 5°. Enfin, si le Prêtre trouve
bon de faire quelque interrogation, il faut lui ré-
pondre avec sincérité et modestie.

D. L'accusation des péchés étant finie, que faut-il faire ?

R. Après qu'on a dit tous ses péchés, on finit en disant ;
*je m'accuse, de plus, de bien d'autres péchés que
je ne connois pas, et de ceux de toute ma vie. J'en
demande pardon à Dieu, et à vous, mon père,
Pénitence et Absolution.*

Puis tout de suite on finit le *Confiteor*, en disant.

En François.

En Latin.

Par ma faute, &c.

Meâ culpâ, &c.

D. Après avoir fini le *Confiteor*, que fait-on ?

R. Après avoir fini le *Confiteor*, 1°. On écoute avec
respect et attention les avis que le Confesseur trouve
bon de donner. 2°. Il faut accepter la Pénitence
qu'il

qu'il impose. 3^o. S'il trouve à propos de différer l'Absolution, il faut s'y soumettre de bon cœur.

D. Et si le Confesseur veut bien donner l'Absolution, que faut-il faire ?

R. Si le Confesseur veut bien donner l'Absolution, il faut, pendant qu'il la donne, renouveler son Acte de Contrition, comme ci-dessus, et puis se retirer en silence et faire au plutôt la satisfaction ou Pénitence imposée.

ARTICLE VI.

De la Satisfaction.

D. **Q**U'est ce que la Satisfaction ?

R. La Satisfaction est une réparation qu'on doit à Dieu et au Prochain, pour l'injure ou le tort qu'on leur a fait par le péché.

D. Cette réparation est-elle nécessaire, pour obtenir le pardon de ses péchés ?

R. Cette réparation est si nécessaire, que sans elle ou, au moins, sans le désir et la volonté de satisfaire autant qu'on le pourra, il ne peut point y avoir de véritable contrition, ni par conséquent de pardon du péché.

D. Mais quand le péché est pardonné, est-on encore obligé de faire pénitence ?

R. Quoique le péché soit pardonné, il est toujours nécessaire de faire pénitence, parce qu'en nous accordant le pardon de nos péchés dans le Sacrement, Dieu qui efface en notre ame la tache ou la coulpe du péché, et qui nous remet en même tems la peine éternelle que nous avions méritée, ne fait souvent que changer cette peine éternelle en une peine temporelle qu'il faut que nous souffrions dans cette vie par la Pénitence, ou après la mort dans le Purgatoire.

D. Comment peut-on satisfaire à Dieu pour le péché ?

R. On satisfait à Dieu. 1^o. En acceptant avec soumission et en union avec J. C. source de tout mérite,

les

le
P
J
m
q
le
D. Qu
R. Par
d
D. Qu
R. Par
sp
ch
D. Qu
R. Il y
1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
D. Qu
R. Il y
1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
D. Qu
R. Par
tio
dat

les peines et les afflictions de la vie. 2^o. Par la pratique des œuvres satisfactoires, qui sont le Jeûne, l'Aumône et la Prière. 3^o. Et principalement en accomplissant chrétiennement la Penitence que le Confesseur nous impose. 4^o. En gagnant les Indulgences.

D. Qu'entendez-vous par le Jeûne ?

R. Par le Jeûne, j'entends toutes sortes de mortifications de la chair et des sens.

D. Qu'entendez-vous par l'Aumône ?

R. Par l'Aumône, j'entends toutes sortes de secours spirituels et temporels que nous donnons au prochain dans son besoin.

D. Quelles sont les œuvres de miséricorde corporelles ?

R. Il y a sept œuvres de miséricorde corporelles.

1. Donner à manger à ceux qui ont faim.

2. Donner à boire à ceux qui ont soif.

3. Vêtir les nuds.

4. Loger les Pèlerins et Etrangers.

5. Visiter les Malades.

6. Délivrer ou consoler les Prisonniers.

7. Ensevelir les Morts.

D. Quelles sont les œuvres de miséricorde spirituelles ?

R. Il y a aussi sept œuvres de miséricorde spirituelles.

1. Enseigner les ignorans.

2. Reprendre ceux qui manquent.

3. Conseiller ceux qui sont en peine.

4. Consoler les affligés.

5. Supporter les défauts et humeur du prochain.

6. Pardonner les injures.

7. Prier pour les Vivans et les Morts, et même pour ses ennemis.

D. Qu'entendez-vous par la Prière ?

R. Par la Prière, j'entends toutes les œuvres de dévotion et de piété envers Dieu, qui sont en usage dans l'Eglise.

D.

- D. Qu'entendez-vous par les Indulgences ?
 R. Par les Indulgences, j'entends des Graces que l'Eglise accorde aux fidèles pour la rémission des peines temporelles dûes à leurs péchés.
- D. Qui est-ce qui peut accorder des Indulgences ?
 R. C'est le Pape et les Evêques qui peuvent accorder des Indulgences.
- D. Qui leur a donné ce pouvoir ?
 R. C'est Notre Seigneur J. C. qui a donné ce pouvoir au Pape et aux Evêques, par l'autorité absolue qu'il leur a donnée de lier et de délier les pécheurs.
- D. Que faut-il faire pour gagner les Indulgences ?
 R. Pour gagner les Indulgences, il faut. 1°. Etre véritablement repentant de tous ses péchés. 2°. Accomplir fidèlement les conditions prescrites par celui qui accorde l'Indulgence.
- D. Ne peut-on pas, lorsqu'on a gagné les Indulgences, se dispenser de faire pénitence ?
 R. Les indulgences ne nous dispensent pas de faire pénitence. 1°. Parce que, pour gagner l'Indulgence, il faut être véritablement pénitent, c'est à dire, disposé à porter, autant qu'on le pourra, la peine de ses péchés, l'Indulgence n'étant accordée que pour suppléer à notre foiblesse. 2°. Parce que la pénitence est un devoir essentiel de la vie Chrétienne, dont J. C. lui même nous a donné le commandement et l'exemple.
- D. Comment peut-on satisfaire au prochain ?
 R. On satisfait au prochain, en réparant le tort qu'on lui a fait dans sa personne, ses biens ou son honneur.

CHAPITRE II.

De l'Eucharistie.

ARTICLE PREMIER.

De l'Eucharistie en général.

- D. QU'est-ce que l'Eucharistie ?
 R. L'Eucharistie est un Sacrement (permanent) Qui
 con-

contient réellement et en vérité, le Corps, le Sang, l'Ame et la Divinité de N. J. C. sous les espèces ou apparences du Pain et du Vin.

D. Pourquoi dites-vous que c'est un Sacrement (permanent?)

R. Je dis que l'Eucharistie est un Sacrement (permanent) parcequ'il n'en est pas de celui-ci comme des autres Sacremens, qui consistent dans une action passagère, par laquelle on nous en fait l'application; au lieu que l'Eucharistie demeure dans un état fixe et (permanent,) que nous appellons le St. Sacrement de l'autel, et qui ne nous est appliqué que par la Communion.

D. Où se fait le Sacrement de l'Eucharistie?

R. Le Sacrement de l'Eucharistie se fait à la Sainte Messe.

D. Par quelles paroles?

R. Par les paroles de la Consécration que le Prêtre prononce, au nom de Jesus-Christ, sur le Pain et sur le Vin, qui sont la matière de ce Sacrement.

D. Quelles sont ces paroles?

R. Les paroles de la Consécration sont celles-ci : *ceci est mon Corps*, dites sur le Pain, et *ce-ci est mon Sang*, dites sur le Vin

D. Quelle est la vertu de ces paroles?

R. Par la vertu des paroles de la Consécration, le Pain est changé au vrai Corps, et le Vin au vrai Sang de N. S. J. C. par un mystère que l'Eglise appelle **TRANSUBSTANTIATION**?

D. Que signifie ce mot *Transubstantiation*?

R. Le mot **TRANSUBSTANTIATION** signifie le changement d'une substance en une autre.

D. Est-ce que la substance du Pain et du Vin ne demeure pas dans l'Eucharistie après la Consécration?

R. Il ne reste dans l'Eucharistie, après la Consécration, que les espèces ou apparences du pain et du vin, et sous chaque espèce est J. C. tout entier, C'est ce qu'on appelle le mystère de l'Eucharistie.

D.

D. Si vous croyez ce grand Mystère, faites-en un Acte de Foi.

R. **M**ON Dieu, je crois fermement, et plus fermement que si je le voyois de mes propres yeux, que le Corps, le Sang, l'Âme et la Divinité de J. C. notre Sauveur, sont réellement et substantiellement présens dans le Saint Sacrement de l'Eucharistie ; et je suis prêt à donner mon sang et ma vie pour la défense de cette vérité, parce que c'est J. C. mon Sauveur lui-même qui la dite et révélée.

D. *Quand est-ce que J. C. nous a appris cette vérité ?*

R. *J. C. nous a appris la vérité de sa présence réelle dans l'Eucharistie, le Jeudi Saint, veille de sa Passion, lorsqu'il institua ce Sacrement.*

D. *Que fit-il alors ?*

R. *Il prit du Pain et le bénit, et le donna à ses Disciples, en disant ; prenez et mangez ; ceci est mon Corps. Puis il leur présenta le Calice, en disant ; prenez et buvez ; ceci est mon sang. Enfin il leur donna le pouvoir de faire la même chose, en leur disant ; faites ceci en mémoire de moi.*

D. Comment est-ce que ce Sacrement permanent en lui-même, est appliqué aux fidèles ?

R. Le Sacrement de l'Eucharistie est appliqué aux fidèles par la sainte Communion.

ARTICLE II.

De la Communion.

D. **Q**U'est-ce que communier ?

R. Communier, c'est recevoir le saint Sacrement de l'Eucharistie.

D. Les Chrétiens sont-ils obligés de communier quelquefois ?

R. Tous les Chrétiens sont étroitement obligés de communier.

1^o. Lorsqu'après avoir atteint l'âge de discrétion, ils sont suffisamment instruits et préparés au jugement des Prêtres. C'est ce qu'on appelle faire la première Communion.

2^o. Au moins une fois tous les ans, au tems de Pâques c'est ce qu'on appelle faire ses Pâques.

3^o. Lorsqu'on est en danger de mort ; c'est ce qu'on appelle recevoir le saint Viatique.

D. Peut-on communier plus souvent ?

R. On peut, et il est à propos et très utile de communier souvent.

D. Pourquoi cela ?

R. A cause des grands fruits et avantages que produit en nous une bonne Communion.

D. Quels sont ces avantages ?

R. Il y a quatre principaux avantages d'une bonne Communion.

1. Elle nous unit intimement à J. C. qui devient la nourriture de notre ame.

2. Elle augmente en nous la vie spirituelle de la Grace.

3. Elle modère la violence de nos passions, et affoiblit la concupissance.

4. Elle est un gage de la résurrection glorieuse et de la vie éternelle.

D. Que faut-il faire pour bien communier ?

R. Pour bien communier, il faut s'y préparer avec soin.

D. En quoi consiste cette préparation ?

R. La première et la plus essentielle préparation à la Ste. Communion, c'est d'être en état de grace.

D. Qu'est-ce qu'être en état de grace ?

R. Être en état de grace, c'est n'avoir commis aucun péché mortel ; ou si on en a commis, les avoir effacés par une bonne Confession.

D. Est-ce un grand mal de communier en état de péché ?

R. Communier en état de péché, c'est commettre un horrible sacrilège comme Judas, profaner et traiter

E

indigne-

indignement le Corps et le Sang de J. C. Et comme dit St. Paul, manger et boire son jugement et sa condamnation.

- D. Outre l'état de grâce ou pureté de cœur, y-a-t-il quelqu'autre disposition nécessaire pour bien communier ?
- R. Outre l'état de grâce, il y a encore deux sortes de dispositions nécessaires pour bien communier. Les unes regardent le corps et les autres l'ame.
- D. Quelles sont les dispositions du corps ?
- R. La première disposition de corps, absolument nécessaire pour bien communier, *excepté pour les malades qui communient en Viatique*, c'est d'être à jeûn, c'est à-dire, n'avoir ni bu, ni mangé depuis minuit. La seconde, moins nécessaire, mais de bienséance importante, c'est d'être proprement, mais modestement vêtu selon son état.
- D. Qu'elles sont les dispositions de l'ame, outre l'état de grâce, importantes pour bien communier ?
- R. Les dispositions de l'ame importantes pour bien communier, sont la dévotion et la ferveur, auxquelles il faut s'exciter, en produisant les actes convenables.

ARTICLE III.

Exercice pour la Communion.

- D. **C**OMMENT faut-il communier pour le bien faire ?
- R. **P**our bien communier, il faut observer trois choses ; 1. Ce qu'il faut faire avant la Communion. 2. Ce qu'il faut faire pendant qu'on communie. 3. Ce qu'il faut faire après la Communion.
- D. Quels sont les Actes par lesquels il faut se préparer à la Communion ?
- R. Il y a cinq Actes principaux par lesquels on doit se préparer immédiatement à la Sainte Communion.
- D. Nommes les.

R.

R. D.

D. Fa

R. M

fa

p

le

es

fa

le

le

le

le

le

le

le

le

le

le

le

le

le

le

le

le

le

le

le

le

le

le

le

le

le

le

le

le

le

le

le

le

le

R. Des Actes de Foi, d'Humilité, de Contrition, d'Amour et de Désir.

D. Faites un Acte de Foi, sur la présence réelle.

R. *Mon Dieu, je crois fermement, et plus fermement que si je le voyois de mes propres yeux, que le Corps, le Sang, l'Ame et la Divinité de J. C. mon Sauveur, sont réellement et substantiellement, présents dans le St. Sacrement ; et je suis prêt de donner mon sang et ma vie pour la défense de cette vérité, parce que c'est J. C. mon Sauveur lui-même qui l'a dite et révélée.*

Ou plus brièvement.

ACTE DE FOI.

MON Seigneur J. C. je crois plus fermement que si je le voyois des yeux du corps, que c'est vous même que je vais recevoir en recevant le Saint Sacrement.

D. Faites un Acte d'Humilité.

R. **M**ON Dieu, je suis extrêmement indigne que vous entriez en moi ; mais j'espère en votre bonté infinie : dites seulement une parole, et mon ame sera guérie de toutes ses misères.

D. Faites un Acte de Contrition.

R. **M**ON Dieu, j'ai un extrême regret de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon et infiniment aimable et que le péché vous déplaît. Pardonnez-moi par les mérites de J. C. je fais un ferme propos, moyennant votre sainte Grace, de ne plus vous offenser jamais et de faire pénitence.

D. Faites un Acte d'Amour.

R. **M**ON Dieu, je vous aime de tout mon cœur, et par dessus tout ce que j'ai de plus cher au monde.

D. Faites un Acte de Désir.

R. **V**enez ô divin Jésus, venez dans mon cœur, délivrez-le de tous ses maux, comblez-le de vos biens

- biens et de vos Graces, il désire ardemment de vous recevoir.
- D. Quand est ce qu'il faut produire ces Actes ?
- R. C'est principalement pendant la Messe, à laquelle on doit communier, qu'on doit produire ces Actes plus de cœur que de bouche.
- D. Est-il absolument nécessaire d'entendre la Messe avant de recevoir la Sainte Communion.
- R. C'est la coutume de fidèles d'entendre la Messe avant de recevoir la Sainte Communion, et il ne faut pas s'en dispenser sans nécessité.
- D. Quand le moment de communier est arrivé que faut-il faire ?
- R. Quand le moment de communier est arrivé, il faut
1. S'approcher de la Sainte Table avec respect et modestie. 2. Se mettre à genoux et étendre sur ses mains la nappe de communion.
- D. Quand le Prêtre présente la Sainte Hostie, comment faut-il la recevoir ?
- R. Pour recevoir décentement la Sainte Hostie, il faut ouvrir la bouche médiocrement, et avoir la langue un peu avancée sur la lèvre de dessous.
- D. Ayant reçu la Sainte Hostie, que faites vous ?
- R. Après qu'on a reçu la Sainte Hostie, il faut l'avaler avec respect et dévotion sans la laisser fondre entièrement dans la bouche.
- D. Et si la Sainte Hostie venoit à s'attacher au palais, que faudroit-il faire ?
- R. Si la Sainte Hostie venoit à s'attacher au palais, il faudroit, sans se troubler, la détacher doucement avec la langue, sans y porter les doigts.
- D. N'est-il pas nécessaire de communier aussi sous l'espèce du Vin ?
- R. Jesus-Christ tout entier, vivant et glorieux, tel qu'il est aujourd'hui dans le Ciel, étant réellement et substantiellement présent sous chaque espèce consacrée,

cré
une

De

D. L
R. L
er a
fini

D. Com
gra

R. Il co
moi

D. A qu

R. Il fa
cup
de

D. Quel
ces

R. Il y a
qui
à O

D. Faite

R. M

la très S
dent dan

celles qu

D. Faite

R. O

D. Faite

R. M

vous, et

le vous

indign

crée, il suffit pour le Sacrement de le recevoir sous une seule espèce, quelle qu'elle soit.

ARTICLE IV.

De l'Action de graces après la Sainte Communion.

D. **L**orsque la Ste. Hostie est avalée que faut-il faire ?

R. **L**orsque la Ste. Hostie est avalée, il faut se retirer à l'écart, et employer ces premiers momens infiniment précieux, pour faire l'action de graces.

D. Combien de temps doit-on employer à l'action de graces ?

R. Il convient d'employer à l'action de graces, au moins environ un quart d'heure.

D. A quoi faut-il s'occuper pendant ce temps-là ?

R. Il faut, pendant le temps de l'action de graces, s'occuper à produire différens Actes, plus de cœur que de bouche.

D. Quels sont les principaux Actes de l'action de graces ?

R. Il y a cinq principaux Actes de l'action de graces, qui sont d'Adoration, d'Amour, de Remercement, d'Offrande et de Demande.

D. Faites un Acte d'Adoration.

R. **M**ON Sauveur, je vous adore comme mon Créateur, je m'unis aux adorations profondes que la très-Sainte Vierge, les Anges et les Saints vous rendent dans le Ciel, et j'offre à la très-Sainte Trinité toutes celles que vous lui rendez dans le très-Saint Sacrement.

D. Faites un Acte d'Amour.

R. **O** Seigneur mon Sauveur, bonté souveraine et source de tous biens, je vous aime de tout mon cœur.

D. Faites un Acte de Remercement.

R. **M**ON Sauveur, je vous remercie de tout mon cœur de toutes les graces que j'ai reçues de vous, et particulièrement de la bonté infinie avec laquelle vous avez bien voulu vous donner à moi qui en suis indigne.

D. Faites un Acte de Demande.

R. **D**ivin Sauveur, vous connoissez les besoins de mon ame, remédiez à ses foibleſſes et à ſa pauvreté, et ſur tout augmentez en moi votre ſaint amour et le crainte de vous offeñſer. Secourez, Seigneur, votre Sainte Eglise dans tous ſes besoins; ſanctifiez ceux qui ſont dans ſon ſein, et ſur-tout mes parens, mes amis et ennemis, mes ſuperieurs et mes bienfaiteurs; faites-nous à tous la grace de vous ſervir uniquement.

D. Faites un Acte d'Offande.

R. **M**ON Dieu, recevez l'offrande que je vous fais de tout ce que je poſſède; diſpoſez en ſelon votre bon plaisir, et ſouffrez qu'en m'offrant à vous, je vous offre vous-même à la très ſainte Trinité, pour l'expiation de mes péchés et de ceux de tous les hommes.

D. Eſt-il néceſſaire de produire de bouche tous les Actes, avant et après la Communion?

R. Il eſt très à propos de produire de bouche tous les Actes, avant et après la Communion; mais il eſt ſurtout néceſſaire, d'en exciter les ſentimens dans ſon cœur.

REMARQUE.

Les perſonnes les plus graſſières et qui n'ont point de mémoire, pourront, au lieu de tous les Actes, réciter avec attention et dévotion, l'Oraiſon Dominicale, la Salutation Angélique, le Symbole des Apôtres, et autres Prières Chrétiennes, comme en la Prière du Matin, Page 92.

D. Comment faut-il paſſer la journée en laquelle on a eu le bonheur de communier?

R. Le jour auquel on a eu le bonheur de communier, doit être ſanctifié. Par le recueillement et l'éloignement des compagnies. Par la Prière et par les bonnes œuvres et ſurtout en aſſiſtant, autant qu'on le peut, aux offices de l'Eglise.

A Rey bai

ARTICLE V.

Du Saint Sacrifice de la Messe.

- D. L'Eucharistie n'est-elle qu'un Sacrement ?
- R. L'Eucharistie est non seulement un Sacrement, mais encore un Sacrifice.
- D. Qu'est ce qu'un Sacrifice ?
- R. Le Sacrifice est l'Offrande qu'on fait à Dieu d'une chose sensible qu'on détruit en son honneur, pour rendre témoignage au Souverain Domaine qu'il a sur toutes les créatures.
- D. Est-ce quelque chose de bien excellent que le Sacrifice ?
- R. Le Sacrifice est le plus grand et le plus excellent de toutes les Actes de Religion.
- D. Le Sacrifice est-il essentiel à la Religion ?
- R. Le Sacrifice est si essentiel à la Religion, que sans cela il ne peut point y en avoir de véritable.
- D. Que faut-il donc penser de toutes les Religions qui n'ont ni Sacrifice ni Autel ?
- R. Nous devons croire que toutes les Religions qui n'ont ni Sacrifice ni Autel, ne sont pas véritables.
- D. Pourquoi cela ?
- R. Parce qu'elles n'honorent pas Dieu de la manière dont il mérite et dont il veut être honoré.
- D. Y a-t-il quelque Sacrifice qui puisse honorer Dieu autant qu'il le mérite ?
- R. Le Sacrifice des Chrétiens est capable d'honorer Dieu autant qu'il le mérite.
- D. Quel est ce Sacrifice ?
- R. Le Sacrifice des Chrétiens est le Sacrifice de la Croix où J. C. s'est offert lui-même à Dieu son Père, pour le salut de tous les hommes.
- D. Mais le sacrifice de la Croix s'étant accompli une fois sur Calvaire, il ne reste donc plus de Sacrifice aux Chrétiens ?
- R. Nous avons, dans la Religion Catholique, la représentation réelle et la continuation du Sacrifice de la Croix, dans celui de la Sainte Messe. D.

- D. Qu'est ce que la Messe?
- R. La Messe est l'Offrande du Corps et du Sang de Notre Seigneur J. C. faite à Dieu par le Prêtre.
- D. Pourquoi dites-vous que le Sacrifice de la Messe est la représentation réelle et la continuation du Sacrifice de la Croix?
- R. Je dis que la Ste. Messe est la représentation réelle et la continuation du sacrifice de la Croix, parce que dans la Messe comme sur le Calvaire, c'est le même Sacrificateur, qui est J. C. c'est la même victime, qui est son Corps et son Sang.
- D. Ce sont les Prêtres qui disent la Messe, ce n'est donc pas J. C. qui y est Sacrificateur?
- R. Ce sont les Prêtres qui disent la Messe, mais c'est J. C. Prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisedech, qui en est le Ministre principal : les Prêtres ne font que le représenter extérieurement, ils parlent, ils agissent en son nom.
- D. Qui est-ce qui leur a donné ce pouvoir?
- R. C'est J. C. lui-même qui a donné le pouvoir aux Prêtres de le représenter à l'Autel, lorsque, dans l'Institution de l'Eucharistie, il dit à ses Apôtres, faites ceci en mémoire de moi.
- D. N'y a-t-il pas quelque différence entre le Sacrifice de la Croix et celui de la Messe?
- R. Entre le Sacrifice de la Croix et celui de la Messe il n'y a de différence que dans la manière de l'offrir ; et cette différence consiste principalement en deux choses.
- D. Quelle est la première différence?
- R. La première différence, entre le Sacrifice de la Croix et la Sainte Messe, c'est qu'à la Croix l'offrande fut sanglante, et à la Messe, elle est non sanglante.
- D. Qu'entendez-vous par sanglante et non sanglante?
- R. Par offrande sanglante, j'entends le séparation réelle du sang d'avec le Corps de J. C. et par non sanglante,

gl
et
D. Con
tin
R. La
à
la
est
D. Que
la
R. La t
et
Ch
sep
tel
son
fen
qu
Pr
D. A q
R. On
D. N'ot
Sai
R. On r
Sai
l'of
leur
terc
D. Pour
Me
R. On q
fins
de l'
appa
40
D. Pour

glante, j'entends une séparation seulement mystique et représentative.

D. Comment se fait cette séparation mystique et représentative ?

R. La séparation mystique du Corps et du Sang de J. C. à la sainte Messe, se fait par la vertu des paroles de la consécration, qui se prononcent séparément sur les deux espèces, et opèrent (directement) ce qu'elles signifient.

D. Quelle est la seconde différence entre le Sacrifice de la Croix et la Sainte Messe ?

R. La seconde différence, entre le Sacrifice de la Croix et la Sainte Messe, est que sur la Croix, Jesus Christ alors mortel, perdit réellement la vie par la séparation de son Ame d'avec son Corps. Sur l'Autel, Jesus-Christ immortel et glorieux ne perd que son être Sacramentel, par la séparation de sa présence réelle d'avec les espèces Sacramentelles, lorsqu'elles sont consumées par la Communion du Prêtre.

D. A qui peut-on offrir le Sacrifice ?

R. On ne peut offrir le Sacrifice qu'à Dieu seul.

D. N'offre-t-on pas la Messe à la St. Vierge et aux Saints ?

R. On n'offre pas la Messe à la Sainte Vierge ni aux Saints ; mais quand on la dit en leur honneur, on l'offre à Dieu seul pour le remercier des graces qu'il leur a faites et les engager par là à joindre leurs intercessions à nos prières.

D. Pour quelles fins offre-t-on à Dieu le saint Sacrifice de la Messe ?

R. On offre à Dieu le saint Sacrifice de la Messe pour quatre fins principales figurées par tous les différens Sacrifices de l'ancienne Loi 1°. Pour adorer Dieu 2°. Pour appaiser sa colère. 3°. Pour lui demander ses graces. 4°. Pour le remercier de tous ses bienfaits.

D. Pour qui peut-on offrir le Sacrifice ?

R.

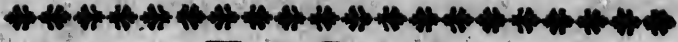
- R. On peut offrir le Sacrifice pour tous les besoins spirituels et temporels des fidèles, et pour le soulagement des âmes du Purgatoire.
- D. Comment faut-il assister à la Sainte Messe ?
- R. Il faut assister à la Sainte Messe avec modestie et dévotion.
- D. Qu'est-ce qu'assister avec modestie ?
- R. La modestie règle l'extérieur, et renferme quatre choses.
1. Etre modestement vêtu.
 2. Ne point parler, ni s'entretenir avec personne.
 3. Ne pas jeter les yeux de côté et d'autre.
 4. Se tenir dans une posture respectueuse, et à genoux, autant qu'on le peut.
- D. Qu'est-ce qu'assister à la Messe avec dévotion ?
- R. La dévotion règle l'intérieur, et renferme plusieurs manières de s'occuper pendant la Sainte Messe.
- La première c'est de réciter des Prières vocales, soit en les lisant, ou récitant par cœur, en union avec celles que fait le Prêtre.
- La seconde, c'est de se représenter, qu'en assistant à la Sainte Messe, c'est comme si on assistoit au Sacrifice de J. C. sur la Croix.
- La troisième, c'est de méditer la Passion de Notre Seigneur J. C. qui nous est représentée par les différentes parties de la Messe. Et surtout de s'unir au Prêtre lorsqu'il communique, pour faire avec lui la Communion spirituelle.



De
IN
ART

CHA
ART

CHA
ART



T A B L E

De ce qui est contenu dans le Petit Catéchisme.

I	Introduction,	Page	9
	Demandes Préliminaires,		10
ARTICLE	I. De l'Unité de Dieu,		10
	II. De la Trinité des Personnes,		11
	III. De l'Incarnation du Verbe,		12
	IV. De la Rédemption des hommes,		13
	V. Des Fins de l'homme,		14
	VI. Du Péché en Général,		15
	VII. Des Péchés Capitaux,		16
	VIII. Des Sacremens,		17
	IX. Des Commandemens de Dieu,		19
	X. Des Commandemens de l'Eglise,		20
	XI. De la Prière,		21
	XII. Des Vertus Théologiques,		23
	XIII. Des Vertus Morales,		26
	XIV. { Exercice abrégé de la vie Chrétienne,		29
	{ Courte Prière du Matin,		32
	{ Courte Prière du Soir.		34
	Remarque,		36
	Pratique abrégée des Sacremens de Pénitence et d'Eucharistie,		37
CHAPITRE	I. De la Pénitence,		37
ARTICLE	I. De la Pénitence en Général,		37
	II. De l'Examen de Conscience,		38
	III. De la Contrition,		39
	IV. De la Confession,		41
	V. Exercice pour la Confession,		42
	VI. De la Satisfaction,		44
CHAPITRE	II. De l'Eucharistie,		46
ARTICLE	I. De l'Eucharistie en Général,		46
	II. De la Communion,		48
	III. Exercice pour la Communion,		50
	IV. De l'Action de graces après la Communion.		53
	V. Du Saint Sacrifice de la Messe.		55

Fin de la Table du petit Catéchisme.

